

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Belfort, le 14/04/2021

### STRATEGIE NATIONALE DE PREVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

### DEUX LAUREATS DU PLAN DE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS DE SOLIDARITÉ DANS LE TERRITOIRE DE BELFORT

#### Un plan de soutien aux associations pour mieux accompagner les publics précaires

Face à une crise épidémique qui pèse lourdement sur les populations les plus précaires, les associations de lutte contre la pauvreté jouent un rôle incontournable pour subvenir aux besoins de millions de foyers en difficultés.

L'État a donc fait du soutien de l'activité de ces associations un enjeu majeur de sa politique de solidarité, en leur permettant, en complément des mesures de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, de toujours mieux répondre aux urgences sociales. C'est pourquoi, dans le cadre du plan de relance, dont la cohésion sociale et territoriale représente le 3<sup>e</sup> pilier, le gouvernement a déployé un plan de soutien exceptionnel de 100 millions d'euros.

Ce plan a pris la forme d'un appel à projet proposé en novembre dernier, aux associations de la lutte contre la pauvreté, qui œuvrent notamment dans les domaines suivants :

- la lutte contre la précarité alimentaire et l'accès aux biens essentiels ;
- l'accès aux droits ;
- le soutien aux familles, notamment pour l'accueil des enfants de parents demandeurs d'emploi et en insertion sociale et professionnelle ;
- l'insertion sociale et professionnelle.

### **Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle**

Tél. : 0384 57 15 76  
Mél. : pref-communication@territoire-de-belfort .gouv.fr  
Direction du cabinet

## Un appel à projets lancé aux niveaux national et territorial

L'appel à projets poursuit trois objectifs :

- Développer des actions innovantes pour améliorer les services rendus aux personnes en situation de précarité : mieux guider, informer, conseiller et accompagner pour encourager l'autonomie dans la gestion de leur budget et de leur vie quotidienne.
- Moderniser les dispositifs d'accès aux biens essentiels (alimentation et produits d'hygiène) des personnes en situation de précarité, pour éviter les ruptures d'accès aux biens.
- Adapter les systèmes d'information et infrastructures des associations pour les rendre plus efficaces sur le plan environnemental et économique.

**Dans la région Bourgogne-Franche -Comté, après instruction, 27 projets, pour un montant de 2 148 220 €, ont été retenus par le comité de sélection, présidé par Maurice TUBUL, commissaire à la lutte contre la pauvreté. Les premières conventions de subventions seront signées à partir d'avril 2021.**

## Deux lauréats territoriaux

**Deux projets portés par des structures d'insertion sociale et professionnelles du Territoire de Belfort ont été retenus.**

- **Accompagnement psychologique des publics en E2C**  
– Porté par l'E2C (Ecole de la 2<sup>e</sup> chance) de Belfort pour l'ensemble des écoles de la région (projet supra-départemental : 21, 71, 89, 25, 70, 90)

La situation de fragilité des personnes accueillies, combinée à la crise sociale et sanitaire, nécessite de renforcer l'accompagnement psychologique des élèves dans une logique d'accompagnement global et de coordination des parcours de soins avec les partenaires existants.

Ainsi, face aux difficultés psychologiques que rencontrent certains stagiaires des centres E2C (isolement, addictions, détresse morale), il apparaissait nécessaire de mettre en place une analyse et un suivi de ceux-ci pour mieux les accompagner. 500 stagiaires

Le projet porte ainsi sur l'embauche d'un(e) psychologue dans ces structures, pour une durée de 18 mois dans le cadre de ce plan de soutien.

- **SAS pré-parcours d'insertion, pré-employabilité en insertion professionnelle**  
- porté par la Régie de Quartier de Belfort

Régulièrement, les SIAE (Structures d'insertion par l'activité économique) du Grand Belfort sont confrontées à un public qui ne dispose pas des quelques prérequis nécessaires pour s'intégrer dans des parcours de formation.

Ainsi de nombreuses personnes dont certaines bénéficiaires de la Protection Internationale ou réfugiées, ont difficilement accès aux dispositifs de formation professionnelle de droit commun compte tenu de la barrière de la langue.

L'objectif visé par ce projet est donc de créer un sas expérimental permettant d'identifier, pendant un parcours de quatre mois, les problématiques les plus importantes (santé, social, aptitudes au travail) d'un public très éloigné de l'emploi pour leur permettre d'accéder à des postes en insertion.

Il est porté collégalement par six chantiers d'insertion situés sur le Grand Belfort :

- les chantiers de l'économie solidaire
- la Fondation Armée du Salut
- Pluri'elles
- la Régie des quartiers de Belfort
- Inservet'
- Chamois

Le dispositif SAS accompagnera 150 personnes au minimum par an dans l'intégration par le travail.

Il est également soutenu par le Conseil départemental du Territoire de Belfort à hauteur de 40 000 €

L'accompagnement portera également sur les actions de prévention santé, l'articulation des parcours de soins et la collaboration entre professionnels, l'accompagnement des personnes dans l'accès aux soins spécialisés, les actions de remobilisation de publics fragilisés en partenariat avec AEPNS, CCAS et pôle santé au Techn'hom, la connaissance des droits et devoirs dans le cadre du travail avec le CIDFF, les solutions de garde avec les crèches partenaires, l'hygiène et la sécurité avec l'AFTRAL, etc.



## TERRITOIRE DE BELFORT : DEUX LAURÉATS DU PLAN DE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS DE SOLIDARITÉ

- Ecole de la 2<sup>e</sup> chance :  
Accompagnement psychologique  
des publics
- SAS parcours d'insertion, porté  
par la Régie de Quartier de Belfort

